

# Compte-rendu de la réunion de bassin n°1

## BEF Nord-Cotentin

### **9h00 – Accueil et café**

### **9h15 - présentation des participants**

### **9h30 : Échanges divers**

#### **Organisation des prochaines réunions (présentiel ou distanciel ?) :**

Cette année, deux réunions de BEF en présentiel sont prévues ainsi qu'une autre en distanciel. Nous allons avoir une journée et demi de « BEF numérique » pour compenser la journée « en distanciel ».

Une demande a été faite après des IPR pour que cette réunion à distance puisse se faire en présentiel, avec ordre de mission, en acceptant de renoncer à nos frais de transport. Cette demande n'a pas été acceptée au nom de l'harmonisation des pratiques entre les différents bassins.

Cette décision ne satisfait pas tout le monde : les collègues sont attachés aux réunions de BEF qui sont l'occasion de se rencontrer et d'échanger autour d'une profession et de pratiques alors que nous sommes d'ordinaire isolés dans nos établissements. La banalisation des réunions en distanciel n'est pas perçue comme un signe favorable. Beaucoup craignent que ce soit une façon, à moyen terme, de faire disparaître ces réunions. Parmi nous, Anne-Lise Dupont qui fait partie du pôle de compétences disciplinaires nous présente les BEF numériques. Elle nous en explique la finalité et les modalités d'organisation.

La réunion de BEF numérique est fixée au **4 avril 2022 de 9h00 à 16h 30 au collège des Provinces**, qui est bien équipé en matériel informatique.

Le thème abordé sera probablement celui de l'enseignement hybride.

#### **Actualités diverses (salon du livre de jeunesse, Hebdo des classes...) :**

Salon du livre de jeunesse de Cherbourg : Il aura lieu du 19 au 22 mai 2022 à l'espace René Lebas et sur le site de l'Autre Lieu. C'est un nouveau site plus accessible qui offre davantage de possibilités d'animations, notamment au niveau des spectacles qui devraient pouvoir reprendre cette année.

Thème du festival : Demain le monde

Les rencontres scolaires se feront sur deux jours. La journée professionnelle se déroulera le jeudi comme toujours.

Hebdo des classes : Lucie Vernière s'en occupe, elle vient de revenir de congé. Elle attend nos propositions. Le travail avec France Bleu Cotentin devrait reprendre lui aussi.

### **10h00 : compte rendu de la réunion avec les inspecteurs**

Nous avons un nouvel inspecteur qui s'appelle M. Chanteur. C'est lui qui va s'occuper du département de la Manche et aussi de la discipline documentation.

Il n'était pas disponible ce jour et s'en est excusé.

Avec sa collègue Mme Florisiak, ils devraient rester un certain temps sur leurs postes.

Les collègues abordent la question des nouvelles modalités d'inspection : désormais, le délai pour prévenir d'une inspection est de 15 jours. D'un avis général, ce délai est trop court pour pouvoir s'organiser convenablement, dans la mesure où nos séances pédagogiques ne sont pas toujours fixes ni systématiques. Il faut pouvoir anticiper. Une demande dans ce sens sera donc adressée à monsieur Chanteur.

### **Questions professionnelles (rémunération, statuts, situations problématiques...)** :

Problème de rémunération dans l'académie lorsque l'on est prof-doc et prof principal. Dans l'annuaire ministériel des enseignants, nous sommes toujours considérés comme « autre personnels », nous ne faisons pas partie du même annuaire que les profs de discipline, c'est ce qui explique ces situations absurdes et injustes :

- pas de possibilité d'heures supplémentaires
- pas de prime informatique
- question des heures faites devant élèves qu'il est toujours difficile de faire reconnaître

Dans certains établissements, la rémunération des profs docs/principaux se fait avec des IMP qui sont déduites du stock de l'établissement, c'est absurde.

On ne peut même pas toucher d'HSA alors que nous sommes pourtant amenés parfois à surveiller des oraux, des examens...

Dans certaines académies, c'est plus souple. À Caen/Rouen c'est encore figé. Il faudrait harmoniser les pratiques. Les IPR en sont conscients.

Dans le bassin : Élodie Charles est actuellement Professeur principal d'une classe de 5ème pour la deuxième année consécutive. Elle est rémunérée avec des IMP (qui sont donc déduites du stock de l'établissement).

La fonction de PP peut être intéressante et beaucoup sont tentés de faire cette expérience. Cependant pour beaucoup d'autres si les conditions de rémunération ne sont pas réunies, il ne faut pas accepter cette responsabilité. La question reste ouverte et fait débat, mais tous sont d'accord pour dénoncer le fait de ne pas être traités comme nos collègues de discipline. Ce n'est tout simplement pas acceptable.

### **Situation des CDI** :

En ce qui concerne l'harmonisation de nos conditions de travail au sein du bassin (budget, surface du CDI, etc.), Anne-Lise Dupont propose de réaliser un sondage qu'elle enverra via la liste de diffusion.

### **Point sur les différents groupes de travail et appels à candidatures** :

**PCB : pôle de compétences disciplinaires**

C'est notre collègue de Bricquebec Anne-Lise Dupont qui nous présente ce groupe de travail, créé dans l'académie de Rouen et dont le concept arrive dans la Manche dans une volonté d'harmonisation des pratiques. Il s'agit d'un groupe de professeurs-documentalistes pour les professeurs-documentalistes qui a pour finalités :

- de réfléchir ensemble sur les pratiques numériques
- de mutualiser les compétences
- de permettre à chacun d'acquérir un niveau de compétences minimum pour utiliser l'informatique au quotidien (même si dans l'ensemble, l'outil informatique est bien maîtrisé et bien utilisé dans le bassin).

Actuellement, la composition de ce groupe n'est pas équitable : Il manque une ou deux personnes du périmètre de Caen pour équilibrer les effectifs. **La participation au groupe est rémunérée par quelques IMP.** Possibilité de se mettre en relation avec Frédérique Yvetot ou Anne-Lise Dupont qui font partie de ce groupe de travail.

Les collègues soulignent que pour des documentalistes qui viennent de Cherbourg, les sites des réunions sont très éloignés. Il y a des problèmes de transport.

Le PCB a travaillé à réactualiser le site académique (fusion de celui de Caen et de Rouen), ça a été un énorme travail pour transférer les publications sur le nouveau site.

Hormis les membres permanents du groupe, le PCB a besoin de rédacteurs pour alimenter le site académique. Ils voudraient au moins un rédacteur par bassin pour faire remonter les idées, les réflexions, les travaux mis en place individuels ou collectifs.

#### **DidacSic :**

Groupe de travail créé en 2018 dans l'académie de Rouen. « il a pour objectif de didactiser des concepts en Sciences de l'Information et de la Communication en situant la réflexion dans le champ de l'Information-Documentation en lien avec des problématiques professionnelles » ; « mener une réflexion sur ce qui vaut d'être enseigné et comment l'enseigner »

#### **Traduction :**

L'objectif du groupe est de travailler sur le cadrage scientifique de la discipline pour déboucher sur des propositions d'applications pédagogiques.

Concrètement : développer la culture informationnelle des élèves et conscientiser leurs pratiques. On prend appui sur des situations problèmes qui sont aussi des leviers d'apprentissage.

Les membres du groupe viennent essentiellement de l'ancienne académie de Rouen. Là encore, il faudrait que des personnes de l'académie de Caen s'y insèrent : **se mettre en relation directement avec l'IPR M. Chanteur.** C'est une mission bénévole qui peut au mieux donner lieu à un ordre de mission et la dispense de rattraper les heures d'absences pour les réunions.

Le groupe de travail propose ses publications comme autant de ressources à disposition pour les collègues. L'objectif est que ces derniers s'en servent, les expérimentent et en fassent un retour dans une démarche de mutualisation à l'échelle académique.

### La création de ces différents groupes de travail soulève des questions au sein du bassin :

On nous demande de faire un gros travail de communication et de mutualisation de nos travaux via divers outils sur Internet, et dans le même temps, on nous permet de moins en moins de nous réunir en présentiel.

Le fait de publier sur Internet nous demande beaucoup de travail en plus de celui qui est fait sur le terrain. Il est dommage qu'on ne puisse obtenir de la reconnaissance qu'en faisant systématiquement de la publicité. Cela ne devrait pas être une obligation. Ce n'est pas parce que nos travaux ne sont pas visibles ou publics qu'ils n'existent pas et nous ne sommes pas chargés de communication. Notre travail ne devrait pas être évalué en fonction de l'abondance de nos publications et de leur nombre de vues.

Par ailleurs la multiplication des ces groupes de travail, mais aussi des espaces de publication donne à certains une impression de saturation, voire d'incohérence. Cela peut être perçu comme une dérive techniciste déconnectée du terrain.

Malgré tout, Aurélien Châtelais a créé un espace « profs-docs Nord Cotentin » sur Tribu pour notre BEF. Nous verrons avec le temps quels espaces sont utilisés ou non.

### **Groupe de travail pour la préparation de la JA :**

8 réunions annuelles assez courtes et toujours en virtuel. Apparemment il y a une bonne ambiance. Actuellement, il y a 4 membres venant de Rouen et 1 membre venant de Caen. D'où un appel à candidature à Caen pour équilibrer le groupe. Il faudrait au moins deux personnes du périmètre de Caen. **Se mettre en relation directement avec l'IPR M. Chanteur.**

Objectifs du groupe : choix du sujet, de la problématique, choix des intervenants / conférenciers, choix du lieux et des modalités logistiques, travail de communication (conception du programme, des outils techniques, de la diffusion des vidéos, etc.)

### **Point sur la journée académique :**

Date : 15 mars 2022

Thématique : Le débat / débattre aujourd'hui

Format : journée

Modalités : formule hybride présentiel / distanciel. Les participants seront regroupés sur 3 lieux. Pour nous ce sera le lycée Curie-Corot à Saint-Lo.

### **Préparation de la journée académique :**

Ce sera l'objet de la deuxième réunion de bassin qui aura lieu le 20 janvier. Au départ, il était prévu qu'elle se déroule en distanciel, mais vu le thème (le débat), les collègues préfèrent qu'on l'organise en présentiel. Elle aura donc lieu au Lycée Henri Cornat de Valognes.

### **Pistes de réflexion :**

- Choix de sujets de débats sur lesquels on pourrait envisager des situations pédagogiques
- Choix de thématiques sur lesquelles nous pourrions nous aussi débattre...
- Question de la construction de l'argumentation

- Question de l'identification et de la validation des sources
- Travail sur l'oral et la maîtrise du discours
- Comment conclure un débat et rendre compte de son résultat ?
- Notion du désaccord : possibilité de débattre sans arriver à un consensus, ce n'est pas grave car en démocratie, le désaccord peut exister.

### **Dernière question :**

Comment réinvestir les connaissances acquises lors de cette journée académique (et plus généralement lors des différents stages) ? Le sujet est mis en réflexion.

### **Réalisation d'un annuaire académique des compétences professionnelles :**

Faire venir un intervenant en réunion de bassin est toujours très compliqué et se pose toujours la question de la rémunération. Donc, voici la proposition de Mme Bombois : au sein des différents bassins, il y a des compétences très intéressantes et très variées. On ne les connaît pas toujours. Donc, il faudrait pouvoir réaliser un annuaire des compétences de chacun d'entre nous car il pourrait être possible d'être considérés comme des intervenants. Dans ce cas, l'intervenant aurait un ordre de mission et pourrait être rémunéré avec des vacances.

**Un tableau collaboratif où chacun peut s'inscrire et proposer son expertise a été mis en ligne.**

### **Une fois encore, le point a fait l'objet d'un débat :**

Pour beaucoup, cet annuaire de compétences est un moyen de camoufler le manque de budget attribué aux réunions de BEF pour lesquelles il est très difficile de faire venir des intervenants.

D'autres y voient un moyen modeste et efficace de promouvoir notre métier en partageant divers savoirs-faire et compétences. Cela pourrait être utile ponctuellement à des collègues qui sauraient ainsi à qui s'adresser dans une situation précise.

Beaucoup, enfin, ne se sentent pas suffisamment experts pour partager leurs compétences. Le formulaire étant créé, la liberté est laissée à chacun de le compléter ou non.

### **11h00 : Point sur l'utilisation des nouveaux outils, aspects techniques (ENT, Tribu, nouveau site académique...)**

Aurélien présente le nouvel ENT, ses principales fonctionnalités et des pistes d'utilisation avec les élèves, dans le cadre de séances en documentation. Il présente également la plateforme Tribu et crée un espace Profs-Docs Nord-Cotentin.

### **12h00-13h00 : repas**

### **13h00-15h30 : coups de cœur et bons plans**

Isabelle Grout nous présente rapidement la chronique mensuelle qu'elle réalise pour l'éditeur La Joie de Lire, dans la revue InterCDI, car elle cherche à se faire remplacer. Elle présente quelques ouvrages récents publiés chez cette éditeur. Cela nous permet de faire la

transition avec les coups de cœur. La liste de ces derniers ont été publiés sur Tribu par Aurélien, dans l'espace Profs-Docs Nord Cotentin.

### **15h30-16h30 : Échange de pratiques / réflexion en commun**

Comment faire vivre son fonds documentaire et faire en sorte que les élèves empruntent toute sorte de livres (pas seulement les plus récents ou les plus à la mode) ? Comment mettre en valeur les documents / rayonnages qui plaisent moins ?

#### Conclusion des échanges :

Les difficultés liées au prêt sont plus importantes en lycée. En collège, les élèves lisent encore beaucoup et empruntent des ouvrages régulièrement, cependant ces prêts ne sont pas homogènes : les élèves empruntent beaucoup de livres de fiction (romans, BD, Mangas) et s'intéressent moins aux documentaires.

#### Méthodes qui semblent le mieux fonctionner pour favoriser les emprunts :

- une politique de prêt très souple avec peu de contraintes, des durées de prêt longues et peu de rappels (voire pas du tout pour un certain nombre de CDI)
- des boîtes de retour externes au CDI pour que les élèves puissent déposer les livres en passant devant et n'aient pas à se faire connaître en cas de retard.
- des conseils de lecture faits par d'autres élèves : par exemple, une exposition sur une table intitulée « vos camarades ont aimé : »

Cependant, ce qui semble fonctionner le mieux, en collège comme en lycée, reste le partenariat avec les professeurs de discipline, en particulier de lettres, lorsque ces derniers travaillent avec le CDI, qu'ils encouragent leurs élèves à lire et à emprunter et qu'ils les guident dans leurs lectures.

Carine Taulier,  
Professeure-documentaliste au lycée Henri Cornat de Valognes  
Coordonnatrice du BEF Nord-Cotentin  
Le 17 décembre 2021